

DEMANDE DE SUBVENTION ANNUELLE-

Exercice 2020



Cadre réservé à la Ville de Mont-sur-Meurthe

Dossier étudié par le Conseil Municipal le : _____

Nom de l'association : _____

Catégorie de l'association : _____

Siège social : _____

Correspondant de l'association : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Pour une association sportive, indiquez la fédération : _____

MONTANT DE LA SUBVENTION SOLLICITEE POUR 2020 :

Bilan Financier 2018/2019 ou 2019

Total des dépenses : Total des recettes : Subvention 2019 reçue :

Programme d'activités pour l'année 2020 ou 2019/2020 :

Âge des adhérents de l'association

Moins de 10 ans	Entre 10 ans et 17 ans	Entre 18 ans et 35 ans	Entre 35 ans et 65 ans	66 ans et plus	Total
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Domiciliation des adhérents de l'association

Mont-sur-Meurthe	CC3M	Autres
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

ENGAGEMENT

Nous soussignés,

(Nom - prénom) _____ Président,

(Nom - prénom) _____ Trésorier,

de l'association, nous engageons à respecter à satisfaire aux contrôles réglementaires découlant de l'attribution éventuelle d'une subvention, notamment à fournir la justification de l'emploi des fonds accordés, par l'envoi en fin d'exercice, du COMPTE-RENDU FINANCIER et à tenir à la disposition des fonctionnaires qualifiés de la ville, tous les livres et pièces comptables.

MONT-SUR-MEURTHE LE

Le Trésorier

Cachet

Le Président

REMARQUES IMPORTANTES

TOUTE DEMANDE DOIT PARVENIR EN MAIRIE AVANT LE 22 NOVEMBRE 2020

Après cette date aucun dossier ne sera examiné en dehors d'une création d'association.

Ces demandes doivent être adressées à : **Mairie de Mont-sur-Meurthe**
4, rue de la Meurthe
54360 MONT-SUR-MEURTHE

Les demandes, en plus de ce document complété, doivent comporter :

Documents nécessaires pour toute demande de subvention :

- Statuts de l'association,
- Composition du bureau et/ou conseil d'administration de l'association,
- Relevé d'identité bancaire ou postal au nom de l'association,
- Compte-rendu de la dernière Assemblée Générale.

Documents complémentaires lors d'une première demande :

- Date et numéro du récépissé de déclaration de l'association en préfecture,
- Date d'inscription de l'association en préfecture.

Documents complémentaires lors d'un renouvellement de demande de subvention :

- Bilan et le compte financier de l'année écoulée,
- Rapport succinct d'activités de l'année écoulée,
- Budget prévisionnel de l'exercice à venir ou en cours.